

# Cadre général

## La mise en œuvre de la directive inondation

11 Mars 2015



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie  
d'Île-de-France

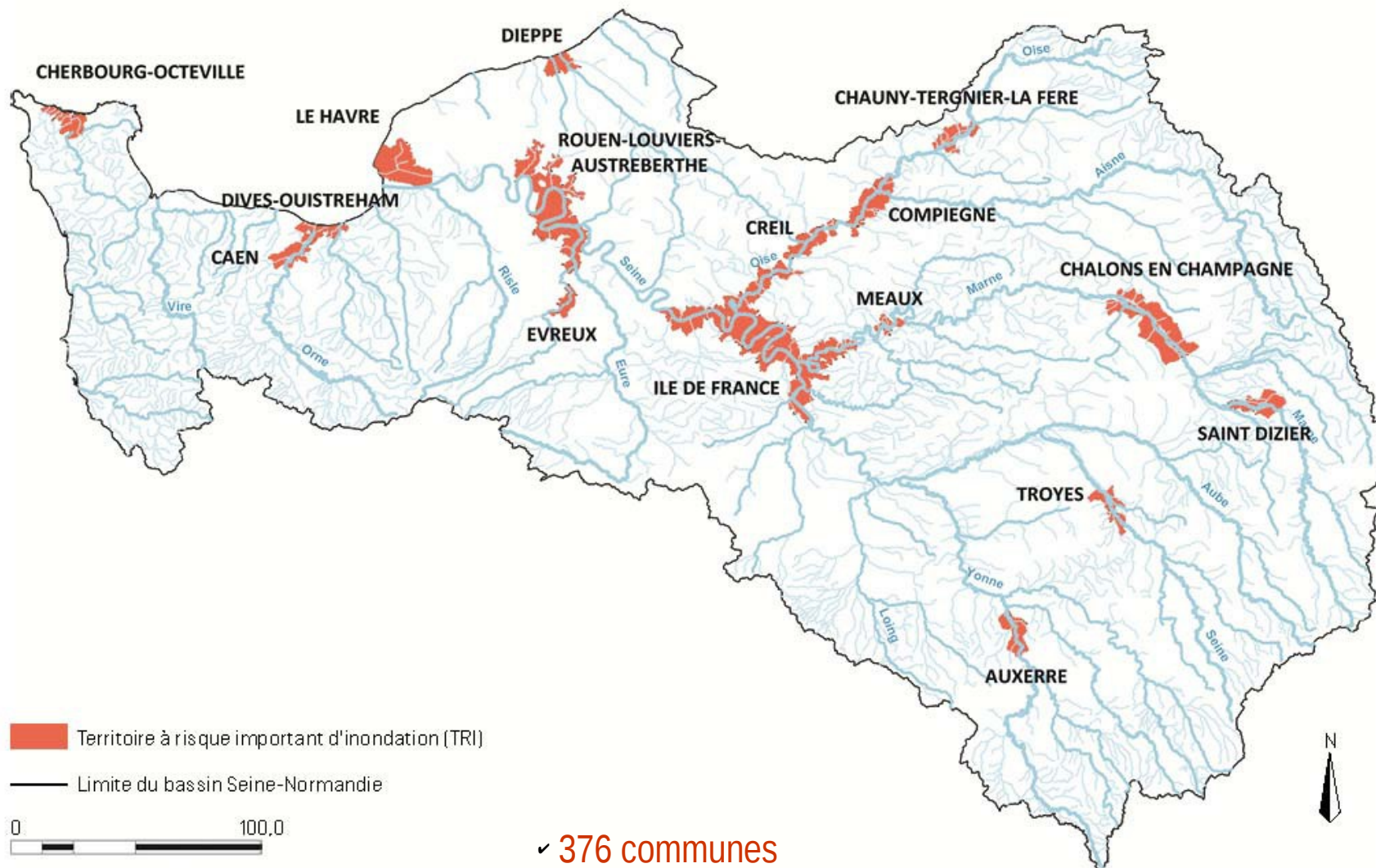
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

# La mise en œuvre de la directive 2000/60/CE

- **Les objectifs principaux : réduire la vulnérabilité, les risques, les impacts en termes de vies humaines et de dommages économiques**
- **La priorisation : la sélection des Territoires à risque important d'inondation (TRI)**
- **Transposition à trois niveaux**
  - **Nationale : la stratégie nationale de gestion du risque inondation (SNGRI)**
  - **Par bassin hydrographique : le plan de gestion des risques inondations (PGRI)**
  - **A l'échelle des territoires à risque important d'inondation : la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI)**



# 16 Territoires à Risques Importants d'Inondation identifiés en 2012



- ✓ 376 communes
- ✓ 70 % de la population exposée aux risques sur le bassin
- ✓ 72 % des emplois exposés aux risques sur le bassin

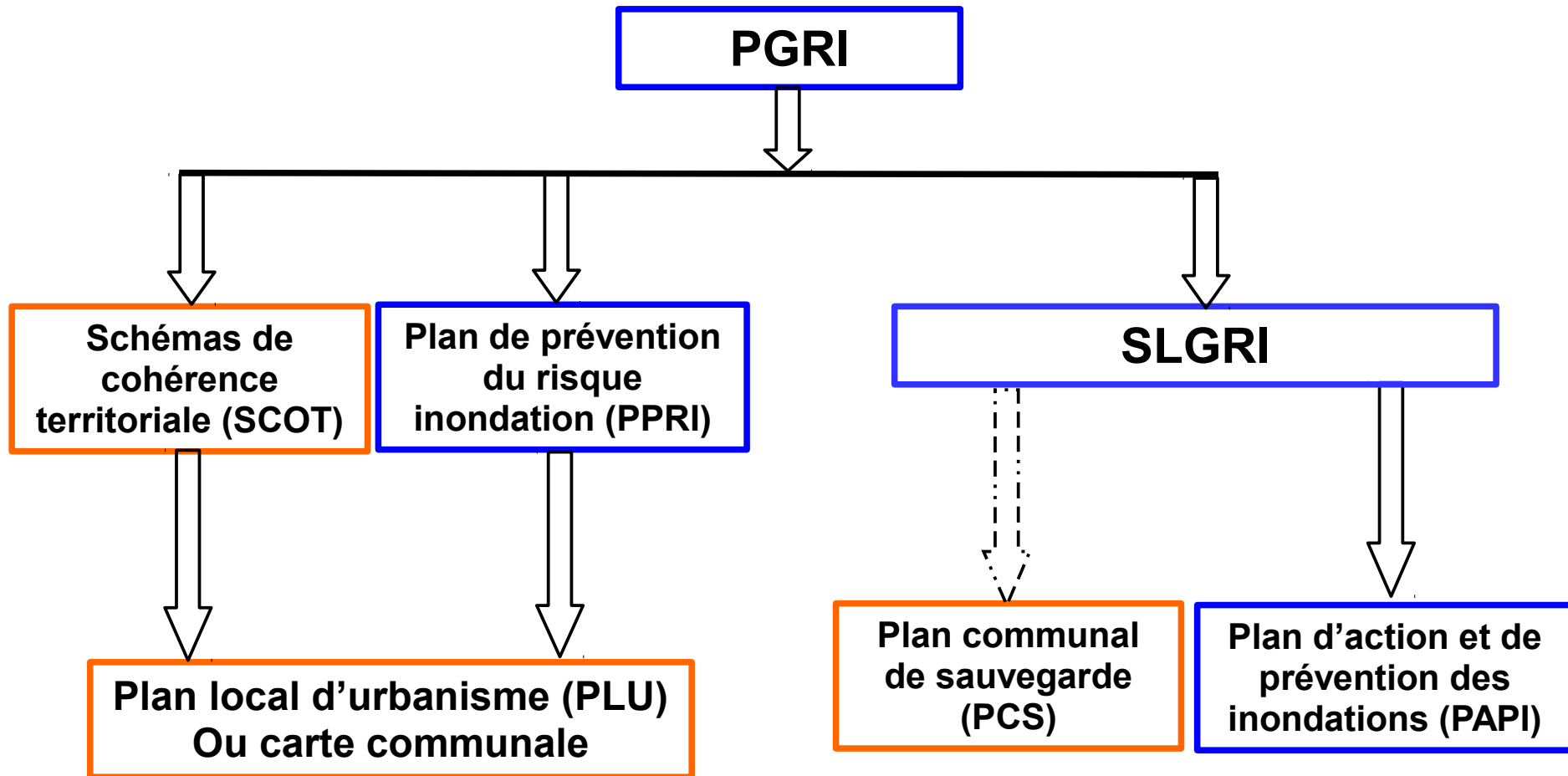
# Le projet de plan de gestion du risque inondation du bassin Seine-Normandie



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

# Articulation avec les dispositifs existants et portée juridique



- État
- Collectivités
- ⇄ Rapport de mise en compatibilité
- ⇄ Mise en cohérence

# La principale spécificité du bassin : une très forte concentration d'enjeux

- Des enjeux humains, environnementaux et économiques

**4,8 MILLIONS DE PERSONNES HABITENT EN ZONE INONDABLE**,  
soit plus de 25 % de la population du bassin

**UN QUART DES COMMUNES** possède plus  
de 30 % de leur population en zone inondable

sur le littoral, **200 000 HABITANTS SONT SOUMIS AU RISQUE DE SUBMERSION** et dans certaines communes jusqu'à 80 % de la population réside en zone submersible

le bassin accueille plus de **17 MILLIONS D'EMPLOIS**  
dont 3 millions localisés en zone inondable

le bassin abrite **UN PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL PARTICULIÈREMENT IMPORTANT**  
pouvant être affecté

*Source : EPRI du bassin*



# Un document en 4 volets

**Préambule : enjeux et bilan**

**Objectifs généraux du bassin**

Réduction  
de la  
vulnérabilité

Agir  
sur  
l'aléa

Résilience  
et gestion  
de crise

Gouvernance  
et culture du  
risque

**Objectifs spécifiques aux TRI**

Extrait des  
dispositions  
pour les TRI

Périmètre  
Objectifs  
des TRI

**Modalités de mise en œuvre**



# 4 objectifs pour le bassin

## 3 objectifs en réponse à la Stratégie Nationale :



- Réduire la vulnérabilité des territoires

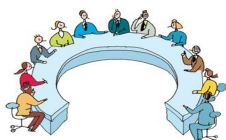


- Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages



- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

## 1 objectif transversal :



- Mobiliser tous les acteurs, via le maintien et le développement de la culture du risque



# Impact pour les collectivités

- **Les mesures directement opposables aux SCOT, et aux PLU en absence de SCOT :**
  - Dans les TRI, lors de l'élaboration d'un SCOT, l'analyse de ses effets sur l'environnement devra comporter une appréciation de l'évolution des enjeux (population, activités économiques, environnement, patrimoine) exposés au risque d'inondation au terme de la mise en œuvre du schéma.
  - Rassemblement dans l'état initial de leur environnement toutes les connaissances existantes relatives aux zones d'expansion des crues du territoire (cartes des PPRI, atlas des zones inondables, cartographie des surfaces inondables de la directive inondation à l'échelle des TRI...)
  - Restrictions fortes sur l'urbanisation en zones inondables
  - Obligation de faire figurer la réduction de la vulnérabilité parmi les objectifs des PLUi et des PLU
  
- **Les préconisations :**
  - La réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité
  - L'élaboration conjointe du PLU ou de la carte communale et du zonage pluvial



# Impact pour les collectivités (2)

## ■ L'impact via les PPRI

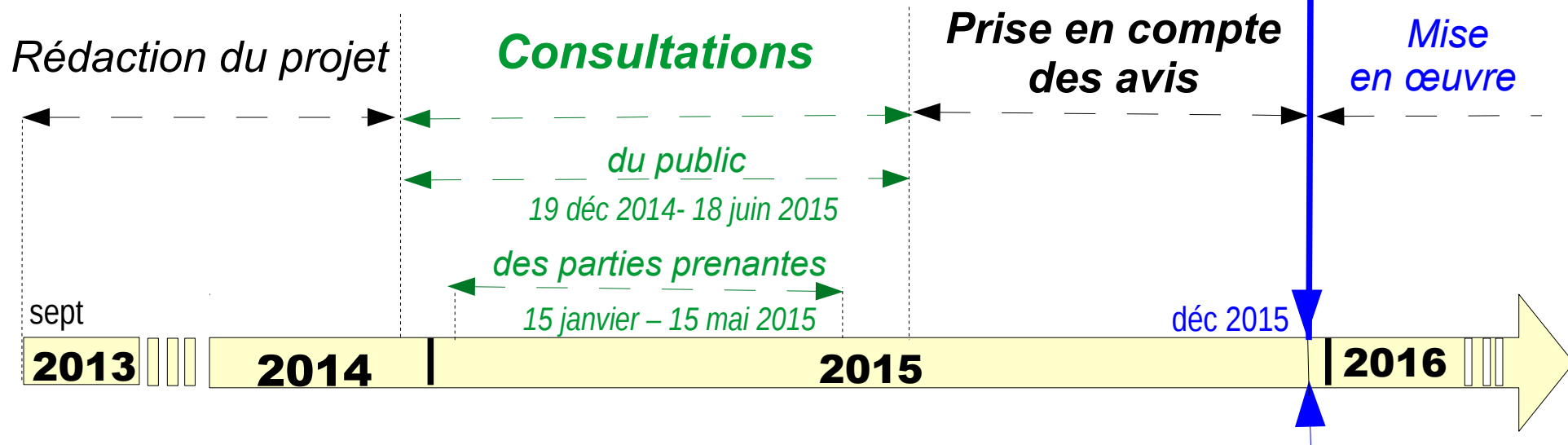
- Protection stricte des zones d'expansion des crues
- Diagnostic de vulnérabilité des établissements recevant du public (ERP)
- Prise en compte de l'impact des inondations sur les activités économiques
- Principe de neutralité hydraulique pour les aménagements dans le lit majeur des cours d'eau
- Mise en place de plans de continuité d'activité (PCA) dans les services publics impliqués dans la gestion de crise
- Les PPRI fixent les prescriptions nécessaires à planifier et concevoir des aménagements résilients.

# Les autres documents impactés

- Les autorisations au titre de la loi sur l'eau
- Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
- Le contenu des plans de continuité d'activité (PCA)
- Les plans de préventions des risques littoraux (PPRL)...

# Prochaines étapes

**Adoption du PGRI**



## 1<sup>er</sup> semestre 2015 :

- Consultation du public du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015
- Consultation des parties prenantes du 15 janvier au 15 mai 2015
- Réunions d'informations : Forums de l'eau, comités des stratégies locales, ...

## 2<sup>ème</sup> semestre 2015 :

- Consolidation du projet de PGRI (volet suivi, ...)
- Analyse des avis, adaptation du projet de PGRI et communication avant adoption

# Donnez votre avis !

Consultez le projet de PGRI en ligne :

[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

Rubrique : Eau et milieux aquatiques > Politique de l'eau > Directive Inondation

Donnez votre avis :

- via les questionnaires en ligne sur Internet :  
[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr) et  
[www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr)
- sur les registres déposés dans les préfetures et à l'agence de l'eau du bassin
- dans les réunions d'informations locales, forums de l'eau du comité de bassin
- par écrit à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE)



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Merci de votre attention !



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE